



**Association des personnes retraitées**

Procès-verbal de l'assemblée annuelle  
Le mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016 à 10 h  
La Margelle  
Cégep de Ste-Foy

Sont présents :

Ginette BÉLANGER	Lorraine GALLANT	Claude POULIN
Jean-Claude BÉLANGER	Odette GARCEAU	Yvan ROBITAILLE
Pierrette BOIVIN	Richard HAINCE	Roland ROY
Denise CARRIER-	Chantal LIART	Geneviève SOLASSE
SAITO	Roland LEGENDRE	Jacques TREMBLAY
Michel CRÉPAULT	Guy LEMIRE	Gérard VIAUD
Roland CRÊTE	Maurice MARCHAND	
Bill DONNELLY	Jean-Marc OUELLET	
Rodrigue GAGNON	Jacques R. PARADIS	

**Ordre du jour**

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum  
Odette GARCEAU, la présidente constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 10 h 21.
2. Nomination d'une ou d'un président d'assemblée  
Le CA propose qu'Yvan ROBITAILLE agisse à ce titre.  
Proposition adoptée à l'unanimité.
3. Nomination d'une ou d'un secrétaire  
Le CA propose Ginette BÉLANGER.  
Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Adoption de l'ordre du jour ;  
Jacques PARADIS propose  
Richard HAINCE appuie.  
Proposition adoptée à l'unanimité.
  
5. Adoption des procès-verbaux de l'assemblée annuelle du 28 mai 2014 et du 2 juin 2015

Celui du 28 mai 2014 ;

L'adoption est proposée par Pierrette BOIVIN et appuyée par Lorraine GALLANT.

Celui du 2 juin 2015 : proposée par Pierrette BOIVIN et appuyée par Lorraine GALLANT.

6. Adoption du rapport annuel du CA et ratification des actes posés par les administrateurs

Odette GARCEAU, la présidente, fait un compte-rendu des activités de l'Association et de ses administrateurs. Voir document en annexe.

Une motion de félicitations pour ce bilan est proposée par Pierrette BOIVIN et appuyée par Jacques TREMBLAY.

7. Modifications aux règlements

Roland ROY fait la présentation de ce dossier. Voir document en annexe. Il fait la remarque suivante :

- Art. 10.4 : Le délai selon la loi est de dix jours. Donc biffer cinq jours pour le remplacer par dix.
- Question de l'assemblée concernant la définition de quorum à l'art. 10.5. Remplacer le « pourcentage des membres » par le « nombre de personnes présentes ». Disposition proposée par Jacques PARADIS et appuyée par Gérard VIAUD.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Question de l'assemblée concernant l'art. 9.5. Le membre élu par cooptation par les membres du CA pour assumer un poste vacant ne devrait-il pas, par la suite, être mis en élection à la prochaine A.G. un an plus tard ?

Un commentaire suite à cette interrogation fait état que l'usage dans une association comme la nôtre est tel que les membres du CA ont l'habitude de compléter un poste vacant pour la durée du mandat. Sur ce point, les choses restent donc en l'état.

Adoption de l'ensemble des modifications amendée :

Proposée par Jacques TREMBLAY et appuyée par Guy LEMIRE.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Rapport financier : Ginette BÉLANGER fait le bilan financier.

8.1. Adoption des états financiers 2015-2016 ; voir document en annexe.

Proposée par Richard HAINCE

Appuyée par Roland LEGENDRE

8.2 Adoption des prévisions budgétaires 2016-2017 ; voir document en annexe.

Proposée par Richard HAINCE

Appuyée par Bill DONNELLY

9. Projets 2016-2017

Pour les membres qui souhaiteraient nous faire part de leurs suggestions, prière de le faire par écrit sur les feuilles déposées à cet effet sur les tables.

Les administrateurs accueilleront les suggestions de noms de conférencier pour les petits-déjeuners qui ont lieu chaque premier jeudi du mois. Les petits-déjeuners se tiendront encore cette année au restaurant *Le Pacini*, avenue de Bourgogne, Centre des Quatre-Bourgeois.

Retenons à notre agenda deux évènements à venir : le mercredi 14 septembre 2016, ce sera la Fête de la non-rentree, qui aura lieu comme l'an dernier sur la partie gazon de l'aile F ; et le lundi 19 septembre, rencontre du Club de lecture avec, comme œuvre au programme, *Le Nouveau Nom*, roman d'*Elena FERRANTE*.

Nous ne pouvons pour l'instant confirmer le local, car le Cégep ne validera nos réservations de locaux qu'en août.

Autres évènements au programme : le nouvel édifice à visiter qu'est le Musée National des Beaux-Arts ou une visite à une nouvelle exposition : c'est encore à organiser pour l'automne 2016.

Au printemps, la visite traditionnelle à la cabane à sucre. Quelques membres émettent des commentaires sur le choix effectué cette année par le CA Les

membres ne veulent plus d'un endroit qui est une véritable usine devenue trop bruyante. On préfère les cabanes de type plus familial. Le CA avait retenu *l'Érablière Le Chemin du Roy* parce que la nourriture y est bonne et que les commentaires de l'an dernier étaient positifs. On suggère de choisir des cabanes sur l'île d'Orléans pour l'année prochaine, ce qui nous permettrait aussi de sortir de la ville de Québec.

## 10. Informations

Un seul point concernant l'Alliance des Associations de Retraités (AAR) sera présenté par Roland ROY qui revient de leur Assemblée générale tenue la semaine dernière. Voir document en annexe. Ce que Roland en conclut, c'est que l'Alliance (AAR) représente les associations de retraités à la tribune de discussions avec les représentants du ministre, mais ce sont uniquement les syndicats qui peuvent négocier.

Quant à l'AREQ, elle aussi, est présente à cette tribune et l'on se demande alors si on n'est pas doublement représenté : et par l'AAR et par l'AREQ... Dans un premier temps, nous sommes représentés individuellement et collectivement par l'AREQ, dont nous payons la cotisation via notre CARRA, et ensuite nous le sommes encore par l'AAR, dont nous payons la cotisation collectivement par notre Association des personnes retraitées. Roland mentionne que les plus gros « joueurs » sont l'AREQ, l'AQDR, l'APRQ et quelques autres... En fait, il y a 15 associations au GTAR (Groupe de travail des associations de retraités), et tous les partenaires sont préoccupés par cette double représentation.

Selon d'autres commentaires de l'Assemblée, il n'y a pas moyen d'arriver à une unanimité dans les négociations parce que le gouvernement a organisé, dès le départ, cette zizanie en multipliant les tribunes où personne ne peut arriver à s'entendre.

On nous informe aussi que les membres retraités devraient être consultés sur l'utilisation des surplus des régimes de retraite dont la CARRA.

Quant à l'amélioration des revenus du RRQ et du RPC, une recherche, effectuée sous la direction de la Dr Ruth ROSE, professeure associée au Département des Sciences économiques de l'UQAM, peut être consultée sur le site internet de l'Observatoire de la retraite, incluant, bien entendu, les cinq propositions qu'elle a faites.

## 11. Élections

Le CA propose Roland LEGENDRE comme président d'élections.

Adopté à l'unanimité.

Le mandat de deux ans de trois membres du CA vient à échéance. Ginette BÉLANGER désire se représenter. Odette GARCEAU croit à la relève, pourrait se représenter mais ne désire pas briguer la présidence. Jean BEAUDOIN ne se représente pas.

Ouverture des candidatures :

- 1- Ginette BÉLANGER, appuyée par Pierrette BOIVIN, propose Jacques PARADIS. Ce dernier refuse.
- 2- Odette GARCEAU, appuyée par Ginette BÉLANGER, propose Richard HAINCE. Ce dernier refuse.
- 3- Gérard VIAUD propose Maurice MARCHAND, qui décline.
- 4- Jean-Marc OUELLET proposé par Jean-Claude BÉLANGER, refuse.
- 5- Rodrigue GAGNON proposé par Bill DONNELLY, refuse.

Le CA devra songer à la cooptation pour remplir le poste vacant. Sont donc réélues : Ginette BÉLANGER et Odette GARCEAU. Félicitations au nouvel exécutif !

## 12. Remerciements

Odette GARCEAU adresse des remerciements à Jean BEAUDOIN, présentement absent, pour ses deux mandats au CA. Michel CRÉPAULT, au nom du CA, ira rendre visite à celui-ci en compagnie de membres du CA pour lui remettre la carte de vœux ainsi que le cadeau.

## 13. Affaires diverses (ouvert)

Chantal LIART et Pierrette BOIVIN se demandent s'il serait possible d'informer les personnes retraitées lors du décès d'un collègue. Un cas s'est présenté dernièrement et plusieurs des membres n'ont pu être avisés à temps. Après quelques commentaires, nous concluons que le meilleur moyen pour diffuser l'information serait via le webmestre ou encore via le responsable des

communications et registraire de l'Association. Pour aller chercher l'information et ensuite la communiquer au webmestre, on peut consulter les avis de décès des employés que le Cégep publie sur la page de notre boîte *Omnivox*.

#### 14. Tirage

Michel CRÉPAULT est l'organisateur du tirage. Il mentionne que M. Roland CRÊTE nous a fait don de deux bouteilles de vin du *Vignoble du Domaine de L'Ange-Gardien* ainsi que le restaurant *Le Pacini* qui a remis deux bons de 25 \$. Le tirage donne les résultats suivants :

- 1- Odette GARCEAU, gagnante d'une bouteille de vin du *Vignoble du Domaine de l'Ange-Gardien*.
- 2- Guy LEMIRE, gagnant d'un bon du restaurant *Pacini*.
- 3- Geneviève SOLASSE, gagnante d'une bouteille de vin.
- 4- Gérard VIAUD, gagnant d'un bon du restaurant *Pacini*.

#### 15. Levée de l'assemblée à 12 h 04

Ginette BÉLANGER, secrétaire

Odette GARCEAU, présidente  
Le 7 juin 2016.